0420078G
ACADEMIE DE LYON
LYCEE PROFESSIONNEL CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Modification du règlement intérieur

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 13
Année scolaire : 2026-2027
Nombre de membres du CA : 21
Quorum : 11
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 14/09/2026
Réuni le : 24/09/2026
Sous la présidence de : Lydie Grandclement
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration propose une modification du règlement intérieur (téléphones portables)

Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Mme la proviseure, présente la modification du règlement intérieur qui a pour objet de mettre ce dernier en conformité avec les dispositions relatives à l'interdiction de l'usage du téléphone portable par les élèves. Les modifications proposées sont adoptées à l'unanimité.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Grandclement
Prénom : Lydie
Signé le : 29/09/2026 08:23:49

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0420078G
ACADEMIE DE LYON
LYCEE PROFESSIONNEL CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Adoption du compte rendu du dernier CA

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 14
Année scolaire : 2026-2027
Nombre de membres du CA : 21
Quorum : 11
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 14/09/2026
Réuni le : 24/09/2026
Sous la présidence de : Lydie Grandclement
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le compte rendu du CA du lundi 29 juin 2026

Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Sur proposition du chef d'établissement, les membres du CA adoptent à l'unanimité le compte rendu du CA du 29-06-2026

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Grandclement
Prénom : Lydie
Signé le : 29/09/2026 08:24:25

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0420078G
ACADEMIE DE LYON
LYCEE PROFESSIONNEL CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement
Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 6
Année scolaire : 2026-2027
Nombre de membres du CA : 21
Quorum : 11
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 14/09/2026
Réuni le : 24/09/2026
Sous la présidence de : Lydie Grandclement
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement
Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

HBGT 2027: les tarifs hébergement sont reconduits à l'identique pour 2027. Le taux des charges communes reste à 35% pour l'internat, les nuitées et 25% pour les autres prestations.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Grandclement
Prénom : Lydie
Signé le : 25/09/2026 14:08:09

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0420078G
ACADEMIE DE LYON
LYCEE PROFESSIONNEL CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Programmation conduite longue durée

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 7
Année scolaire : 2026-2027
Nombre de membres du CA : 21
Quorum : 11
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 14/09/2026
Réuni le : 24/09/2026
Sous la présidence de : Lydie Grandclement
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve la programmation du séjour suivant :
Pièce(s) jointe(s)
[ ] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Conduite longue durée : Du 23/11/2026 au 25/11/2026 pour les CAP CRM Apprentis à Carcassonne et second groupe du 30/11/2026 au 02/12/2026.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Grandclement
Prénom : Lydie
Signé le : 25/09/2026 14:08:34

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0420078G
ACADEMIE DE LYON
LYCEE PROFESSIONNEL CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 8
Année scolaire : 2026-2027
Nombre de membres du CA : 21
Quorum : 11
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 14/09/2026
Réuni le : 24/09/2026
Sous la présidence de : Lydie Grandclement
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

"C'Possible" : Convention de partenariat 2026/2027 entre le LP Claude Lebois et l'association C'Possible pour aider et accompagner les élèves dans leur projet professionnel.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Grandclement
Prénom : Lydie
Signé le : 25/09/2026 14:09:04

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0420078G
ACADEMIE DE LYON
LYCEE PROFESSIONNEL CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Caisse de solidarité

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 9
Année scolaire : 2026-2027
Nombre de membres du CA : 21
Quorum : 11
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 14/09/2026
Réuni le : 24/09/2026
Sous la présidence de : Lydie Grandclement
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve la création d'une caisse de solidarité

Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

CAISSE: la caisse de solidarité permet d'apporter une aide financière aux élèves en complément des dispositifs d'aides individuelles de l'Etat et de la Région Aura. Elle est alimentée par des dons et les trop perçus non réclamés.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém´Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Grandclement
Prénom : Lydie
Signé le : 25/09/2026 14:09:35

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0420078G
ACADEMIE DE LYON
LYCEE PROFESSIONNEL CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Admission en Non Valeur

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 10
Année scolaire : 2026-2027
Nombre de membres du CA : 21
Quorum : 11
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 14/09/2026
Réuni le : 24/09/2026
Sous la présidence de : Lydie Grandclement
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve l'admission en non valeur suivante :

Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Admission en non valeur pour:
2 créances de 2022 pour un montant total de 989.93 euros, pour UNGERER Arthur (494.97) et UNGERER Nicolas (494.96). Voir courrier de l'agent comptable en pièce jointe.
1 créance de 30€ pour BERTHON Angelina conformément à la politique de recouvrement votée lors du CA du 2/03/2026: Montant inférieur au seuil de recouvrement contentieux.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Grandclement
Prénom : Lydie
Signé le : 25/09/2026 14:10:08

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0420078G
ACADEMIE DE LYON
LYCEE PROFESSIONNEL CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 11
Année scolaire : 2026-2027
Nombre de membres du CA : 21
Quorum : 11
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 14/09/2026
Réuni le : 24/09/2026
Sous la présidence de : Lydie Grandclement
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

U.M.N : Convention de partenariat relative aux dispositifs des bourses et du passeport nucléaire pour l'année 2026/2027.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Grandclement
Prénom : Lydie
Signé le : 25/09/2026 14:10:37

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.

0420078G
ACADEMIE DE LYON
LYCEE PROFESSIONNEL CLAUDE LEBOIS
8 BOULEVARD ALAMAGNY
42403 ST CHAMOND CEDEX
Tel : 0477220637

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 12
Année scolaire : 2026-2027
Nombre de membres du CA : 21
Quorum : 11
Nombre de présents : 14

Le conseil d'administration
Convoqué le : 14/09/2026
Réuni le : 24/09/2026
Sous la présidence de : Lydie Grandclement
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2026
Numéro de la DBM : DBM2600012
Budget d'origine :
Budget primitif : [X]
Budget annexe : [ ]
Pièce(s) jointe(s)
[X] Oui [ ] Non Nombre: 2

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Prélèvement sur fond de roulement de 30 989.93 euros au total pour :
- Le service AP domaine de la VIEPRO, code activité 0PFRROUTE (30 000 euros). Prélèvement destiné à anticiper la hausse des factures de carburant pour les routiers.
- Admission en non valeur d'une créance de 989.93 euros sur le service ALO.
Nouvelles recettes : 3000 euros (vente presse plieuse et tour SOMAB) affectées sur le service AP domaine VIEPRO activité 0PRESSE.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Grandclement
Prénom : Lydie
Signé le : 25/09/2026 14:11:05

Ce document est au format électronique. Il est porteur d'une signature électronique apposée au moment de sa signature par le responsable authentifié de l'entité.